

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31436**

Intitulé

DOCTORAT : DOCTORAT Industries manufacturières

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Université polytechnique - Haut-de-France - Valenciennes, Université de Guyane, Université de Limoges, Université de technologie de Compiègne, CentraleSupélec, Université de technologie de Troyes, INSA RENNES, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire (INSA Centre Val de Loire), Ecole centrale Nantes (ECN), Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSC Rennes), Institut mines télécom, Ecole Nationale d'Ingénieurs Brest (ENIB) , HESAM, Aix-Marseille Université, Université d'Angers, Université d'Artois, Université Bourgogne Franche-Comté, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Bretagne Sud, Université Bretagne Loire, Université Clermont Auvergne, Université de Corse - Pasquale Paoli, Université Côte d'Azur, Université Grenoble Alpes, Université de Lille, Université de Lorraine, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Lyon, Le Mans université, Université de Montpellier, Université Haute Alsace - Mulhouse, Université de Nantes, Université d'Orléans, Université Panthéon Sorbonne - Paris 1, Université Paris-Est, Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Université Paris-Saclay, Paris sciences et lettres, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Rennes 1, Université de Rennes 2, Université de Rouen, Sorbonne Université, Université Paris-Seine, Université de Strasbourg, Université Sorbonne Paris Cité | Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme. |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

8 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales, 223 Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...), 225 Plasturgie, matériaux composites

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Mise en oeuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- Valorisation et transfert des résultats d'une démarche recherche et développement d'études et prospective
- Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective
 - Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé
- Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale
- Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés.
- Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel
 - Mettre en oeuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation
- Mettre en oeuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D
- Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en oeuvre les dispositifs de contrôle adaptés
- Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D
- Mettre en oeuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation
 - Mettre en oeuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux
- Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur
- Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels
- Mettre en oeuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances

nouvelles

- Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats
 - Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale
- Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles
- Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels
- Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale
- Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau
 - Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral
- Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés
- S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde
 - Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires.
- Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires
- Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe
- Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel
- Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- 13 : Fabrication de textiles
- 14 : Industrie de l'habillement d'articles en vannerie et sparterie
- 15 : Industrie du cuir et de la chaussure
- 16 : Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication
- 17 : Industrie du papier et du carton
- 22 : Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
- 23 : Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
- 24 : Métallurgie
- 25 : Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
- 26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques
- 27 : Fabrication d'équipements électriques
- 28 : Fabrication de machines et équipements n.c.a.
- 29 : Industrie automobile
- 30 : Fabrication d'autres matériels de transport
- 31 : Fabrication de meubles
- 32 : Autres industries manufacturières
- 72 : Recherche développement scientifique
 - Responsable recherche et développement
 - Responsable études et prospective
 - Chef de projet recherche et développement
 - Directeur innovation et développement
 - Responsable qualité
 - Chargé de mission
 - Responsable de communication
 - Consultant
 - Coordinateur de projet
 - Chargé de valorisation
 - Responsable partenariats
 - Ingénieur de Recherche
 - Formateur
 - Responsable systèmes d'informations

Codes des fiches ROME les plus proches :

- H1 : Études et supports techniques à l'industrie
- H12 : Conception, recherche, études et développement
- H2 : Production industrielle
- H15 : Qualité et analyses industrielles
- H25 : Direction, encadrement et pilotage de fabrication et production industrielles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle comprend un travail personnel de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale. Elle porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel.

Le doctorat est préparé dans une école doctorale sous la responsabilité des établissements accrédités, au sein d'une unité ou d'une

équipe de recherche reconnue à la suite d'une évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ou par d'autres instances dont il valide les procédures, et sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à cette école, ou dans le cadre d'une codirection.

La préparation du doctorat, au sein de l'école doctorale, s'effectue en règle générale en trois ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans. Le doctorant est placé sous le contrôle et la responsabilité d'un directeur de thèse. La direction scientifique du projet doctoral peut être éventuellement assurée conjointement avec un codirecteur.

Lorsque la codirection est assurée par une personne du monde socio-économique qui n'appartient pas au monde universitaire, le nombre de codirecteurs peut être porté à deux.

Bloc de compétence :

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--|--|
| <p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31436 - Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé - Faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale - Identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés. - Identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux. - S'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel |
| <p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31436 - Mise en oeuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en oeuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation - Mettre en oeuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D - Garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en oeuvre les dispositifs de contrôle adaptés - Gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D - Mettre en oeuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation |
| <p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31436 - Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en oeuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux - Respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liés à un secteur - Respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels - Mettre en oeuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles - Mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats |

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--|--|
| Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31436 - Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale | <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir, synthétiser et analyser les données et d'informations scientifiques et technologiques d'avant garde à l'échelle internationale - Disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles - Dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels - Développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale - Disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau |
| Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31436 - Formation et diffusion de la culture scientifique et technique et formation | <ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral - Enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés - S'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant garde |
| Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 31436 - Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective | <ul style="list-style-type: none"> - Animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires. - Repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires - Construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe - Identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel - Evaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs |

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | La composition du jury est définie par l'article 18 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat. |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | La composition du jury est définie par l'article 18 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat. |
| En contrat de professionnalisation | X | |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2002 | X | La composition du jury est définie par l'article 18 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat. |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Article L612-7 du Code de l'Education concernant le Troisième cycle

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

[Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation](#)

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**